



Genève, le 15 décembre 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la santé et des mobilités

La direction générale de la santé recommande le port du masque dans les établissements de soins

La direction générale de la santé (DGS) recommande, dès aujourd'hui, le port du masque à tout le personnel en contact avec des patients dans les établissements de soins du canton, ainsi qu'aux visiteurs. Cette recommandation vise à protéger les personnes les plus à risque. Elle résulte d'une forte circulation de virus hivernaux qui génère une charge importante sur le système hospitalier.

Plusieurs épidémies de virus respiratoires sont actuellement en cours dans le canton, mettant sous pression le système de santé. Face à cette situation et afin de protéger les personnes les plus à risque, la direction générale de la santé (DGS) a décidé de recommander, dès ce jour, le port du masque. Les HUG ont déjà généralisé cette mesure le jeudi 14 décembre dans leurs établissements.

La recommandation concerne tout le personnel – tant soignant qu'administratif – qui est en contact avec les patients. Elle s'applique aux visiteurs, mais pas aux patients. Les établissements de soins hospitaliers aigus et de réhabilitation sont concernés, ainsi que les cabinets, cliniques, permanences, centres médicaux, les transports sanitaires et les organismes d'aide et de soins à domicile.

Mesures de protection

Pour rappel, le port du masque reste fortement recommandé à toute personne présentant des symptômes d'infection respiratoire, surtout lorsqu'elles sont en contact avec des personnes vulnérables (recommandations).

Le lavage fréquent des mains et l'aération régulière des pièces, en particulier lorsqu'elles sont bondées ou mal ventilées, permettent également de diminuer de façon efficace la transmission des virus.

Réseau de soins

Les partenaires de santé du canton ont été informés ce jour de cette nouvelle recommandation. Elle prendra fin dès que l'amélioration de la situation dans le système de soins sera jugée suffisante.

Pour plus d'information, veuillez contacter: M. Yves Bellégo, chargé d'information et de communication: yves.bellego@etat.ge.ch; T. 076 615 69 56.